

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE MIRABEAU

2022-039

<b>Date de convocation : 28/06/2022</b>	<b>Le 4 juillet 2022 à 20h00</b> , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire.
<b>Membres :</b> Afférents au conseil : 15 Présents : 13 Qui ont pris part à la délibération : 14	<b>Etaient présents : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, LABBAYE Bernard, ESPITALIER Vincent, GRAFFOULIÈRE Daniel, MONTAGNE Thomas, BERTRAND Nicolas, TRÉMÉLO Michel et Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, DE LUZE Laurence, MARQUAIRE Danielle, MABY Danièle, REBOUL Odile</b>
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 5 juillet 2022	<b>Absents excusés : DUPONT Gwénaëlle, GONZALEZ Patrick (procuration à Mme. REBOUL)</b>  SECRETARE DE SEANCE : Monsieur LABBAYE Bernard

**OBJET : RENOUELEMENT CONVENTION COMMUNE / CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE L'AIGUIER**

Vu la délibération n° 2017-003,

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a signé une convention avec le Centre Social et Culturel de l'Aiguier pour organiser, animer et diriger un ALSH à Mirabeau de février à juillet pour les enfants de 3 à 12 ans.

La convention est arrivée à son terme et il y aurait lieu de la renouveler. Le Conseil Municipal ayant pris connaissance de la proposition de convention, monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- ACCEPTE de renouveler la convention pour l'organisation, l'animation et la direction d'un ALSH avec le Centre Social et Culturel de l'Aiguier d'octobre 2021 à juillet 2022 pour les enfants de 3 à 12 ans
- AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.
- DIT que les crédits seront prévus à l'article 62878 du budget communal.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Robert TCHOBDRENOVITCH

